

Donnons une seconde vie à nos appareils électroniques



RICHARD Jr LUEMBA
Compo-Haut-Richelieu
Collaboration spéciale

Nos maisons regorgent d'appareils électroniques qui finissent tôt ou tard par rendre l'âme. Plutôt que de les jeter, ARPE-Québec offre une solution simple et écologique : donner une seconde vie à ces produits grâce à la récupération et au recyclage responsables. Cet organisme veille à ce que chaque appareil soit traité de manière durable afin de préserver les ressources et réduire l'impact environnemental.

Organisme à but non lucratif piloté par l'industrie, ARPE-Québec coordonne des programmes de recyclage réglementés à l'échelle du pays afin d'assurer un traitement sécuritaire et écologique des produits électroniques en fin de vie.

Grâce à son vaste réseau de points de dépôt, plus de 100 000 tonnes métriques d'appareils sont récupérées chaque année plutôt que d'être enfouies. C'est l'équivalent du poids de 20 000 éléphants détourné des sites d'enfouissement.

VISITER UN POINT DE DÉPÔT

Pour faciliter le recyclage des produits électroniques en fin de vie, ARPE-Québec met à la disposition des citoyens un vaste réseau de points de dépôt officiels répartis à travers la province. Accessibles et sécuritaires, ces lieux permettent de s'assurer que chaque appareil (ordinateurs, téléviseurs, claviers et imprimantes) soit récupéré et recyclé de façon responsable.

Dans la région, les écocentres de Compo-Haut-Richelieu fait partie de ce réseau. Les citoyens des MRC du Haut-Richelieu et des Jardins-de-Napierville peuvent donc y apporter gratuitement leurs appareils électroniques désuets, qui seront ensuite pris en charge par les programmes d'ARPE-Québec.

Si vos appareils fonctionnent encore, donnez-leur une seconde vie auprès de vos proches ou d'organismes locaux.

LA SECONDE VIE DES ÉLECTRONIQUES

Du point de dépôt jusqu'au démantèlement, en passant par le tri et le recyclage, vos produits électroniques en fin de vie sont pris en charge selon les normes environnementales les plus strictes.

Une fois collectés et triés, les appareils sont dirigés vers un centre de recyclage



Une fois collectés et triés, les appareils électroniques sont dirigés vers un centre de recyclage approuvé où chaque composante est soigneusement traitée.

approuvé par l'ARPE-Québec où chaque composante est soigneusement traitée. Les substances préoccupantes comme le mercure, le plomb ou certains plastiques contenant des retardateurs de flamme sont retirées et gérées de manière sécuritaire afin de prévenir toute contamination du sol, de l'air ou de l'eau.

Les matières valorisables comme le verre, le plastique, les métaux et les circuits imprimés sont ensuite séparés et recyclés pour être transformés en nouvelles

ressources servant à fabriquer d'autres produits électroniques, pièces automobiles ou matériaux de construction.

Ce processus rigoureux permet non seulement de réduire la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement, mais aussi de préserver les ressources naturelles et de réduire l'empreinte environnementale de la société numérique.

Vous avez des suggestions de sujets pour cette chronique ? Écrivez-nous à communications@compo.qc.ca.